



Valenton, le 16 mars 2021

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 28 JANVIER 2021

**Présent-es** : Martine CORMERAIS, Odile CROMBEZ, Aniko MEKSZ, Michèle PETIT, Laurence ROBE, Sandrine TORTORA, Maryse PIVONET, Nolwenn VIANEY, Patrice BOSSARD, Pierre BOTTONI, Alphonse BOYE, Taoufik BOUDRIGA, Clément COUTEAU, Mario DOS SANTOS, Bruno GEHAN, Pierre LENTIER, Yolande LINZ, Richard UZAN, Christian ZAKARIAN,

**Excusé-es** : Roger DARTHOUT.

En liminaire, Pierre LENTIER émet le souhait de nommer un-e secrétaire de séance et demande à Odile Crombez si elle accepte cette fonction. Odile Crombez donne son aval. Puis informe le CA qu'il a eu la désagréable surprise de découvrir qu'un-e personne du comité avait changé le mot de passe du poste informatique du président. A ce jour, personne n'est venu lui en parler. Cette situation inconcevable ne saurait se reproduire, il a dû solliciter Jean Louis Pugnetti, informaticien, afin de débloquent le poste qui est – pour rappel - celui qui permet d'établir les salaires du comité.

Pour éviter que cela ne se reproduise, Il a donc décidé de mettre en place plus de sécurité : listage des personnes qui ont besoin d'avoir accès à un poste informatique du comité, création d'un profil avec mot de passe à chacune de ces personnes. Le poste du président sera désormais réservé uniquement au président.

Clément Couteau précise que c'est lui qui a changé le mot de passe car il avait besoin d'un poste pour procéder à des modifications sur notre page Facebook mais il a oublié de prévenir le président.

### ❖ **Approbation des procès-verbaux des CA du 13 octobre et 20 novembre 2020**

Les deux procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité. Et dès demain, ils seront mis en ligne sur le site du comité.

### ❖ Bilan action 2019 / 2020 (intervention Taoufik Boudriga)

Tao Boudriga fait le bilan des actions 2019/2020. Compte tenu de la situation sanitaire, aucune activité n'ont pu avoir lieu sur la période de Mi-mars jusqu'au fin juin 2020. Par contre, 2 actions « Beach hand plage bleue Valenton » en collaboration avec le service jeunesse de la ville de Valenton ont pu se tenir sur les mois de juillet ou août et remercie les bénévoles qui ont permis de les mener à bien.

2 sessions « Formation entraîneur » ont menées à leur terme grâce aux visio.

### ❖ Projets actions 2020/2021 (intervention Taoufik Boudriga et Richard Uzan)

Tao Boudriga rappelle que rien n'a pu être fait en janvier et il en sera de même pour février. Il affiche le tableau prévisionnel des actions 2020/2021. Plusieurs actions dites de « terrain » nécessitera l'appel aux bénévoles. (cf. lien <https://d.docs.live.net/c2d50fedc090be8c/Documents/COMITE%2094/PV%20OCA/BILAN%20ACTIONS%20SUBVENTIONS%202020%20CD-94.jpg>)

Une nouvelle formation entraîneur adultes débutera le 14 février, le module « diriger » ne pose aucun problème car distanciel, quant au module « animer », c'est plus compliqué car en présentiel – attendons le mois de mai pour voir ce que l'on peut faire. Il évoque ensuite un souci car les actions sont en année sportive et les subventions le sont en année civile.

Patrice Bossard a bien compris le rôle essentiel des bénévoles pour mener à bien certaines actions et demande à Tao de mettre à la disposition des administrateurs le tableau pour qu'ils puissent l'abonder en fonction de leurs disponibilités et se porter ainsi bénévoles. Il demande de mettre des couleurs afin de différencier les actions effectuées ou non.

Clément Couteau demande si l'action mini hand de Bonneuil est annulée. La réponse est non à ce jour et fait part de sa crainte quant à la perte de licenciés pour les sports d'extérieur. Laurence robe rappelle que tous contacts sont interdits même pour les sports en extérieur.

Michèle Petit précise que l'action mini hand est programmée pour le lundi 17 et mardi 18 mai 2021, une rencontre avec le nouveau maire de Bonneuil est prévue afin d'envisager ce qu'il peut être fait.

Pierre Lentier confirme que dans cet état d'esprit les jeux du val de marne sont maintenus à ce jour.

Tao Boudriga donne l'information de la non tenue des intercomités cette année mais la détection pour l'année 2007 sera maintenue sous une autre forme en corrélation de la ligue.

Richard Uzan précise qu'une rencontre a eu lieu avec le conseil départemental qui est prêt à nous aider autour de la relance de l'activité et du bénévolat et évoque un projet d'une journée séminaire « relance de l'activité » avec les dirigeants de clubs du 94 autour de plusieurs thématiques tels que « comment répartir et reconquérir nos licenciés » / « aide à la remotivation des bénévoles » / « relance des activités loisirs » est à l'étude. Deux/trois projets chiffrés devront être proposés autour de la relance avant les vacances de février.

Clément Couteau est en accord sur ce point avec Richard Uzan et évoque sa crainte quant à la perte de licenciés moins motivés.

#### ❖ Projets de modifications des statuts et du règlement intérieur (intervention Yolande Linz)

Entre temps la FFHandball a adressé les vœux ce qui modifie quelques peu nos règlements : suppression de tout ce qui touche de contrôle anti-dopage article 5 et 27.2 (ce point a été donné à l'Agence Française Antidopage) Article 6.2 élection ajout paragraphe f: le bd se prononcera ultérieurement. Ajout CA / paragraphe 9.2.5 : intégration en cas de force majeure, le CA de prendre toutes décisions nécessaires sans attendre l'assemblée générale. La ratification se faisant lors de la prochaine assemblée générale 10.3.1 ajout rôle du BD contrôle de recevabilité des candidatures au sein du CA Possibilité ajout 10.4 intégration du délégué officiel sous réserve de la validation lors de la prochaine ag ligue.

Yolande Linz fera deux nouvelles propositions : une version qui tient compte les vœux de la FFHandball en rouge, une autre non.

#### ❖ Point sur les finances/trésorerie (intervention Alphonse Boye)

Présentation de nos comptes : regroupement des années 2016-19 les charges les produits tous les 2 ans, il y a le challenge du président ce qui explique la petite variation. les salaires représentent un tiers de nos charges.

Les recettes restent sur des mêmes montants sauf pour 2017 qui a généré un petit plus compte tenu de la vente du local Saint Maur Les subventions sont très importantes car couvrent les salaires 2021 est une année d'élections au conseil général et interrogations sur le maintien des subvention...

❖ **Projet fiche de poste pour service civique (intervention Patrice Bossard)**

Patrice Bossard précise que pour l'IDF, les services civiques ont été au nombre de 52 et de seulement 6 pour le département du 94 et présente la proposition d'une fiche de poste qu'il faudra enrichir en fonction de nos besoins que l'on pourrait publier comme offre d'emploi  
Yolande Linz rappelle que le service civique n'est en aucun cas un emploi.  
Patrice Bossard remplace le mot « offre d'emploi » par « offre de service civique » sur la fiche de poste.

❖ **Point sur le retour des clubs "impact Covid" (intervention Martine Cormerais)**

Sur 32 clubs qui ont reçu 7 seulement ont répondu (enquête transmise 2 fois)

Les questions posées étaient les suivantes :

*1 – Impact sur vos événements*

*Suite à la fermeture des gymnases toutes les manifestations de début de saison ont été annulées (tournois, rencontre parents-enfants etc. ...) cela représente des recettes aux environs de 500.00 €/manifestation.*

*2 – Quel pourcentage d'annulation ?*

*Aucun chiffre n'a été évoqué ....*

*3 – Événements, manifestations annulés, conséquences financières ?*

*Les pertes ont été chiffrées de 1300.00 à 7000.00 €*

*4 – Avez-vous pu vous adapter ? Si oui comment ?*

*Les jeunes ont pu continuer à s'entraîner en tenant compte du couvre-feu dans la mesure où les gymnases étaient ouverts pour les + 18 ans entraînements sur les week end.*

*5 – Comment avez-vous maintenu le lien avec les bénévoles, dirigeants et pratiquants.*

*Par mail, WhatsApp et facebook.*

*6 – Avez-vous utilisé le chômage partiel pour vos salariés ?*

*Les clubs qui emploient des entraîneurs salariés (avec bulletin de salaire) ont pu bénéficier du chômage partiel. Pour les clubs rémunérant les entraîneurs sous forme de manifestation rencontrent aujourd'hui des problèmes pour les rémunérer.*

*7 – Pouvez-vous estimer une baisse des rentrées financières.*

*Les pertes vont de 1 000.00 à 3000.00 € (à ce jour)*

*8 – Impact sur les licences : pourcentage de hausse ou de baisse, catégories*

*Une baisse de 23% sur les jeunes et de 40% sur les + 18ans*

Martine Cormerais propose de questionner à nouveau nos clubs dans le courant du mois d'avril 2021.

## ❖ La Charte (intervention Pierre Lentier)

Pierre Lentier souhaite que les membres de chaque commission sans pour autant leur faire signer aient connaissance de celle-ci.

## ❖ Synthèse du CA ligue du 23 janvier (intervention Odile Crombez et Pierre Lentier)

En préambule, Odile Crombez informe le CA que compte tenu de l'absence du Président de la Discipline pour une durée indéterminée, Philippe Pudelko a confié l'intérim de la commission à Maryse Pivonet.

résumé du CA ligue selon l'ordre du jour :

### *Cooptage des représentants du comité 92,*

#### *Point sur les licences*

: - 30 % pour le territoire (- 4450 licences) -> pour les – de 12 (40%), hand ensemble – 74 % loisirs et loisirs – 47%

Pour le comité : - 27,90%.

La commission de développement travaille sur un projet de plan de relance de reprise des activités (activités estivales).

La ligue, après un vote à l'unanimité lors du CA extraordinaire tenu le 18 décembre 2020, s'alignera sur la FFHandball en facturant les licences réelles et non plus sur l'année N-1. Un remboursement sous forme d'avoir va être fait dès que possible.

*Point ANS 2020* : 90 actions proposées, 65 réponses.

*Vœux AG Fédérale* : pas de vœux pour la ligue, 1 vœu pour le CD 75 demandant que les parents accompagnateurs en période de crise sanitaire soient autorisés à être présents dans la salle, 1 vœu pour le CD 93 demandant que les licences aient un tarif dégressif en fonction de leur date de création.

*CMCD* : il n'y aura pas de CMCD pour la saison 2020/2021

Richard Uzan demande que le comité 94 s'aligne sur la décision de la Ligue. Le CA vote à l'unanimité.

Une information sera faite en ce sens aux clubs val de marnais.

*Délégué officiel* : Alain Desplaces présente son projet qu'il souhaite mettre en place car il y a souvent confusion avec le Juge Délégué Arbitre et le Délégué Officiel (qui n'a pas nécessairement besoin d'avoir des connaissances arbitrales et ne doit pas se trouver à la table de marque). Une lettre de mission sera créée (respect match huis clos, surveillance des décisions de la CTD ...), le délégué officiel désigné devra relater les faits de la rencontre.

*Plan de prévention contre les violences* : un séminaire s'est tenu les 13 et 14 janvier 2021 en présence de nos deux représentants ligue: Rafik Heidik et Béatrice BLASAK qui devront décliner sur l'ensemble du territoire IDF ce plan. Un groupe de travail doit être mis en place.

*Grand prix des Yvelines* : prévu sur le week end du 8/9 mai 2021. Compte tenu de l'annulation des intercomités et interpôles, cette organisation servira

de journée de détection pour les 2007 masculins. Une réflexion est en cours pour proposer aux féminines une même organisation.

*Info du président de la ligue* : l'AG fédérale se tiendra en présentiel à Pau les 30 avril et 1<sup>er</sup> et 2 mai 2021.

#### *Questions diverses :*

Question posée par le CD94 : quid des sommes dégagées par l'état pour le sport et de leur ventilation et des promesses de campagne faites Philippe BANA d'utiliser les réserves fédérales. Philippe Pudelko précise que les sommes dégagées par l'état seront versées en grosse partie au football et rugby. Il faut attendre le plan de relance de la FFHandball pour en savoir plus. Quid du pacte territorial, à ce jour aucun reversement aux CD : Georges Potard répond que cela aurait du être fait fin 2020, Philippe PUDELKO fait le point et fera le nécessaire pour payer le plus rapidement.

Quid des mutations et la prise de décision pour la saison blanche : c'est la décision fédérale qui s'appliquera non prise à ce jour.

#### ❖ **Réflexion sur le délégué officiel (intervention Pierre Lentier)**

Ce point a été évoqué lors de la synthèse du CA ligue.

#### ❖ **Selon les dernières décisions fédérales et/ou gouvernementales (intervention des commissions impactées par la crise)**

Pierre Bottini rappelle que la commission sportive a organisé des visio avec les clubs, que l'on ne peut envisager de reprise des championnats avant mars et demande une réflexion avec la commission technique afin de proposer un plan de reprise et éviter ainsi les blessures et pose ensuite 3 questions :

1) Quelle est la position du Comité pour aider financièrement les clubs du département ? (Aides "COVID")

2) Quelle est la position du Comité sur les potentiels remboursement de la part Comité des licenciés (9 €), d'engagement d'équipes, et autres frais payés au Comité pour la saison 2020-2021 ? (Remboursement des frais engagés sans la réalisation de la saison)

3) Qu'en est-il des réunions demandées par les clubs lors de la visio du 17 décembre :

- pour un échange avec le Président du Comité et les membres du BD

- l'organisation de tables rondes entre les clubs pour échanger sur les pratiques qui fonctionnent dans les clubs

saison blanche et licences nous sommes tributaire de la FFHandball.

Pierre Lentier apporte la réponse aux questions 1 et 2 en précisant que le comité est tributaire des décisions gouvernementales qui seront déclinées

ensuite par la FFHandball, par la Ligue. Il est bien entendu que le comité les appliquera à l'ensemble de nos clubs.

Quant à la question 3, il répond qu'il faut garder le lien social avec nos clubs par visio sur la thématique évoquée avec Patrice Bossard. Une visio par trimestre pourrait convenir.

#### ❖ Questions diverses

*Facebook du comité* : Pierre Lentier fait observer qu'actuellement le comité 94 utilise une page Facebook, or il faut que ce soit un compte. Martine Cormerais relaiera cette information auprès de Clément Couteau qui devra se rapprocher de Nicolas Hachette pour se faire aider.

Alphonse Boye rappelle que sur le compte est public l'administrateur est pénalement responsable.

Laurence Robe demande s'il est possible d'avoir des connaissances des dates des BD ainsi que l'ordre du jour pour permettre de poser des questions.

#### ❖ Infos de la secrétaire générale

- la date de notre prochain CA est le 11 mars 2021,
- dernier délai pour remettre le document « frais bénévole 2020 le 31 janvier 2021.

Odile CROMBEZ

secrétaire de séance

Pierre LENTIER

Président du CD 94